

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA DROITE OU COMMENT CASSER LE SERVICE PUBLIC EN 4 LEÇONS

En faisant adopter dès l'été 2007 la loi «liberté et responsabilités des universités» (LRU), présentée comme la priorité de son quinquennat, Nicolas Sarkozy affichait la couleur. Son objectif est de démolir le service public d'enseignement supérieur et de recherche par l'autonomie des établissements, porte ouverte à la concurrence et à la marchandisation des savoirs. Le démantèlement des organismes de recherche et la réforme du lycée, tout comme celle de la formation et du recrutement des professeurs, procèdent de la même logique.

Ces attaques font partie d'une offensive beaucoup plus vaste menée contre les services publics : la Poste, la santé, la culture, les transports sont dans la ligne de mire du gouvernement. Secteur après secteur, ce sont toujours les mêmes méthodes qui sont utilisées pour en finir avec les «services publics à la française». Voici comment ils procèdent.



DÉNIGRER LE SERVICE PUBLIC

Le dénigrement du service public et de ses personnels et le concert de louanges pour les «performances» du secteur privé qui l'accompagne, instille dans l'esprit du citoyen que tout irait mieux si le public était confié au privé.

DES CLASSEMENTS FAUSSÉS : Valérie Pécresse et les libéraux se réfèrent au classement dit de Shanghai pour expliquer que l'université française serait dépassée, son meilleur représentant stagnant au 42^e rang. Or, ce classement ne prend pas en compte la sélection faite à l'entrée des universités ni leur mode de financement. Les missions de service public des universités françaises, comme l'obligation d'accueil de tous les étudiants sont évacuées. En outre, seules les performances en matière de recherche sont prises en compte, le taux d'insertion professionnelle des étudiants n'étant pas considéré. D'autres études sont passées sous silence comme celle de l'institut SCImago qui classe le CNRS à la première place mondiale, l'INSERM 10^e, le CEA 54^e et l'université Pierre et Marie-Curie 76^e. Les universités américaines et les instituts privés sont loin derrière...



ORGANISER LES DYSFONCTIONNEMENTS

La réduction des ressources budgétaires du service public et l'introduction de critères artificiels de rentabilité réduisent les capacités du service public à remplir sa mission et découragent les personnels.

SUPPRESSIONS DE POSTES ET CASSE DU STATUT : Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, alors que le budget 2008 ne présentait aucune création d'emploi - situation inédite depuis 15 ans -, celui de 2009 créa la stupeur en prévoyant plus de 1 000 suppressions d'emplois. Dans le primaire et le secondaire, pas moins de 60 000 postes ont été supprimés ces cinq dernières années. Et la saignée continue... Pour faire face à la pénurie programmée de professeurs remplaçants, le recteur de l'académie de Créteil a décidé en novembre 2009 de faire appel à des retraités de l'Éducation nationale et à des étudiants pour se substituer aux professeurs absents, jetant le doute sur la qualité de l'enseignement public.



INSTAURER LA CONCURRENCE POUR MIEUX TRANSFÉRER UNE PARTIE DES ACTIVITÉS VERS LE PRIVÉ

Créée de toutes pièces, l'incapacité du service public à couvrir les besoins des usagers permet de justifier le transfert de pans entiers d'activité à des sociétés privées.

LE PRIVÉ CHOUCHOUTÉ : Pour compenser les supposées défaillances de notre système éducatif, les libéraux l'ouvrent au secteur marchand et mettent en concurrence établissements, élèves, étudiants, enseignants et diplômés. Mais l'enseignement public résiste tant et si bien que les libéraux s'ingénient désormais à favoriser ouvertement le privé : aides aux centres d'apprentissages privés, dégrèvements d'impôts pour les officines privées d'aide aux devoirs, loi Carle pour favoriser l'implantation et le financement de nouvelles écoles primaires privées, accord Vatican-Kouchner pour reconnaître les diplômes de l'enseignement supérieur catholique privé à l'égal de ceux du public. Dernière annonce en date, en 2010, le gouvernement double le nombre de postes au concours de professeurs dans l'enseignement privé, alors qu'il organise la pénurie d'enseignants dans le public.



ACHEVER LE SERVICE PUBLIC AU NOM DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Au nom de la «concurrence libre et non faussée» entre établissements, inscrite dans le traité européen de Lisbonne, les avantages accordés au privé se multiplient. Les services publics se retrouvent cantonnés aux activités non rentables alors que le transfert des activités rentables ouvre la voie aux profits privés.

NOUS POUVONS ENCORE L'EMPÊCHER !

La France n'a jamais été aussi riche de son histoire. Elle a donc les moyens d'une école de qualité au service du plus grand nombre. Pour cela il faut partager les richesses. Le Parti de Gauche milite pour l'instauration d'un revenu maximum. Il défend le droit de tous les jeunes à des qualifications validées par des diplômes nationaux reconnus par les conventions collectives. Alors que le gouvernement augmente ouvertement les moyens alloués à l'enseignement privé, au détriment de l'école publique, le Parti de Gauche promeut une laïcité intransigeante en France à tous les niveaux. Aux prochaines élections régionales, il défend que l'argent des régions aille aux établissements publics plutôt qu'au privé.

POUR UN SERVICE PUBLIC LAÏQUE AU SERVICE DU PEUPLE. PARTICIPEZ AUX COMBATS DU PARTI DE GAUCHE.

**Les 14 et 21 mars,
VITE UNE BONNE GAUCHE CONTRE LA DROITE
avec le Front de Gauche, je vote pour**

**les listes ENSEMBLE pour des régions À GAUCHE
SOLIDAIRES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENNES**

Vous pouvez aussi nous soutenir en ligne sur www.lepartidegauche.fr

Nom..... Prénom.....

Adresse

CP.....Ville Tél Email

- Je soutiens les listes «Ensemble pour des régions à gauche, solidaires, écologiques et citoyennes».
- Je veux adhérer au Parti de Gauche
- Je soutiens le Parti de Gauche
- Je verse un don de euros à l'ordre de l'AFPG